



Lycée Antoine
5, rue de Longvic
21300 CHENOVE
Tel 03.80.52.23.23
0211356k@ac-dijon.fr

Compléter son dossier PARCOURSUP 2021

Projet de formation motivé

La saisie du projet de formation motivé est à faire pour chaque vœu formulé. Il faut expliquer en quelques lignes ce qui motive l'élève pour la formation. L'argumentation du projet de formation motivé doit déclencher l'envie d'être accepté à l'équipe enseignante de l'établissement d'enseignement supérieur.

Repères : 500 caractères maximum, soit environ 150/155 mots en Calibri 11, soit plus d'1/4 d'une page A4.

- Il s'agit d'un texte, sans date, sans entête et sans formule de politesse.
- Structure du texte : une introduction courte d'une phrase, le développement et une phrase de conclusion

Préférence et autres projets

Cette rubrique est composée de 2 parties distinctes qui doivent obligatoirement être renseignées pour finaliser le dossier candidat :

- Une partie où le candidat doit exprimer en quelques phrases ses préférences entre les vœux formulés ou pour un domaine particulier. Ces informations seront très utiles pour les commissions académiques qui à partir de début juillet accompagnent les candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission durant la phase d'admission.
- Une seconde partie où le candidat doit indiquer s'il a formulé ou envisage de formuler des vœux dans des formations hors PARCOURSUP. Il doit également préciser s'il a des projets professionnels ou personnels, en dehors de la plateforme.

IMPORTANT : ces informations sont confidentielles et ne sont donc pas transmises aux formations. Elles permettent simplement de mieux suivre les candidats durant la procédure et de mieux analyser leurs motivations et besoins.

Centre d'intérêts

Cette rubrique permet au candidat de renseigner des informations qui ne sont pas liées à sa scolarité et qu'il souhaite porter à la connaissance des formations qui vont étudier son dossier :

- expérience d'encadrement ou d'animation
- engagement civique, associatif
- expériences professionnelles ou stages
- ouverture au monde (pratiques sportives et culturelles)

Cette rubrique est facultative mais c'est un atout supplémentaire pour le lycéen : elle permet de se démarquer, de parler davantage de soi et de mettre en avant des qualités, compétences ou expériences qui ne transparaissent pas dans les bulletins scolaires.